

Association AIX-MEDIATION  
Médiation et Formations en Médiation  
Hôtel de Maliverny  
33 rue Emeric David  
13100 Aix en Provence

04 42 96 49 17 ou 06 15 13 83 18 fax 04 42 96 25 41

[aixmediation@wanadoo.fr](mailto:aixmediation@wanadoo.fr)

[www.aixmediation.org](http://www.aixmediation.org)

## FORMATIONS EN MEDIATION Année 2012

Centre adhérent de la FNCM (Fédération Nationale des Centres de Médiation)

L'Association Aix-Médiation a le plaisir de vous proposer les formations ci-dessous pour l'année 2012.

L'association Aix-Médiation est une association créée en 2000 par le Barreau d'Aix-en-Provence. Elle a pour but de promouvoir la médiation sous toutes ses formes, tant en développant les médiations, qu'en proposant aux médiateurs professionnels des formations de grande qualité, faisant intervenir des professionnels renommés, à la fois formateurs et praticiens de la médiation. Bien que poursuivant cette exigence de haute qualité, les formations sont volontairement proposées à un prix le plus modéré possible, le but étant que les médiateurs puissent parfaire leur formation à un coût accessible.

La formation est ouverte à tous les médiateurs, quelle que soit leur profession ou formation d'origine.

Cette année, l'Association, en partenariat avec le centre régional de formation des avocats et l'association JUXTA, propose diverses formations :

- **formations d'initiation ou de sensibilisation**, destinée aux personnes souhaitant découvrir la médiation et autres modes de règlement alternatifs des conflits,
- **formation de base** destinée aux personnes désireuses d'acquérir les connaissances indispensables pour commencer à pratiquer en qualité de médiateur
- **formation continue** destinées aux personnes désirant continuer à se former professionnellement en tant que médiateur.

**Cette année, sont également mis en place des groupes de pratiques**, de trois heures environ : Il s'agit de petit groupes de 6 médiateurs environ, qui s'entraînent, sur des cas et des thèmes précis, à pratiquer la médiation, tout en acquérant des connaissances théoriques sur le thème.

Afin de garantir une haute qualité aux formations proposées, les sessions sont conformes au programme de formation recommandé par la Fédération Nationale des Centres de Médiation (FNCM) et valident les modules du « Livret du Médiateur ».

Elles sont également conformes à la charte de Formation recommandée : entre autres critères, un formateur pour 12 participants maximum pour la quasi-totalité des sessions, renommée des intervenants nationaux et internationaux, pédagogie dynamique et innovante, vidéos, cas pratiques filmés, ...

Ces modules sont également validés dans le cadre de la formation continue obligatoire des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991).

Ils sont éligibles au FIF-PL ou auprès de la plupart des Fonds de formation.

Si vous désirez une information complète sur le programme de formation recommandé par la FNCM, les explications relatives à son fonctionnement ainsi que la liste détaillée des modules, nous vous invitons à consulter en ligne le site de la FNCM : [cnb.avocat.fr/Mediation](http://cnb.avocat.fr/Mediation)

**Pour une prise en charge par le FIF-PL**, la demande de prise en charge doit être préalable à la journée de formation. Pour la valider, il sera INDISPENSABLE d'émarger la feuille de présence. Vous trouverez sur le site du FIF-PL les critères de prise en charge et l'imprimé de demande. Vous pouvez enregistrer votre demande de prise en charge sur le site du FIF-PL (cliquer sur "services en ligne" et laisser vous guider sur "l'espace adhérent") Vous pouvez également consulter "le suivi de votre demande de prise en charge", "le suivi de votre budget annuel", après avoir obtenu votre code d'accès personnel.

FIF-PL 35-37 rue Vivienne - 75083 Paris Cedex 02 Tél. : 01 55 80 50 00 Fax. 01 55 80 50 29  
<http://www.fifpl.fr>

Enfin, nous vous informons que l'association Aix-Médiation peut organiser d'autres sessions de Formation, (initiation, approfondissement, ...) dans toute la France, pour particuliers, Entreprises ou Institutions, sur simple demande par mail ou téléphone au siège de l'Association ou avec la personne responsable : Laurence Baradat (06 60 80 78 64 ou Mail : [laubaradat@yahoo.fr](mailto:laubaradat@yahoo.fr)).

Vous trouverez la liste des formations qui peuvent être organisées après l'agenda.

Je vous souhaite bonne lecture de ces formations et reste dans le plaisir de vous accueillir.

Très Cordialement

Laurence BARADAT

Responsable de la Commission « Formation » à Aix Médiation

Vice-présidente de la FNCM, en charge de la Commission « Formation » de la Fédération

## 1. Formations d'Initiation

05 Juillet 2012 - Formation d'initiation aux modes amiables de résolution des conflits : médiation, négociation, processus collaboratif (dans la cadre du congrès avec GEMME).

## 2. Formations de Base en Médiation

Formation de Base :	décembre-Mars 2012	Jacques Salzer, Laurence Baradat ...
Janvier 2012		... et Thomas Fiutak
Février 2012		... et Jean Edouard Grésy
Mars 2012		... et Béatrice Bois

## 3. Formation Continue : approfondissement et spécialisation, analyse de pratique

### Analyse de pratique

20-21 Janvier 2011 Analyse de pratique généraliste (et médiation interculturelles et environnementales) T. Fiutak

11-12 Mai 2012 Analyse de pratique, regard CNV : percevoir les besoins des personnes Annie Gosselin

### Médiation d'entreprise

10 Février cycle médiation d'entreprise et risques psychosociaux Spécificités de la médiation d'entreprise Jean Edouard Grésy

17-18 Février Audit d'entreprise en matière de risques psychosociaux/harcèlement Bihleran/De Lavenere

30-31 Mars 2012 Harcèlement moral en Médiation d'entreprise selon la méthode transformative JP Weldon

13-14 Avril 2012 Médiation d'entreprise en matière de risques psychosociaux Gresy-autre

### Médiation familiale

Ve 20 Avril 2012 Préparation au diplôme d'Etat de médiateur familial par la voie de la VAE L. Baradat

1-2 Juin 2012 Colloque ISF : la médiation familiale, fondements et éthique d'une intervention ISF Lyon

8-9 Juin 2012 Quelles connaissances psychologiques, tout médiateur, tout avocat, tout juge peut utilement connaître et utiliser dans le cadre des procédures judiciaires, pour accompagner au mieux les parents dans leur séparation ? Applications pratiques en médiation. L. Baradat/Un professionnel psychologue

Toutes les formations ci-dessus sont détaillées à la suite de cet agenda.

## 4. Congrès

4 au 7 Juillet 2012 - (en partenariat avec GEMME) : 2<sup>e</sup> Congrès International de Médiation Judiciaire : la mise en place de la médiation dans les juridictions en Europe après la directive européenne de 2008

## 5. Groupes de pratiques

Des groupes de pratique de trois heures sont organisés chaque mois, en médiation familiale, entreprise et généraliste. Planning sur demande auprès de l'association.

## 6. Formations sur demande

L'association peut organiser sur demande, à Aix en Provence ou sur site, des formations sur l'ensemble des modules (de 8 à 16 heures) présentés dans le « livret du médiateur » de la FNCFM, et notamment les thèmes suivants :

### INITIATION, FORMATION DE BASE :

Initiation à la médiation (Module de 8h à 16 h)

Formation de base en médiation (module de 40 à 60 h)

### FORMATION D'APPROFONDISSEMENT - FORMATION CONTINUE GENERALISTE :

Le processus en médiation ou Synthèse du processus de médiation, Perfectionnement en médiation

Analyse de pratique en médiation généraliste

Inviter les personnes à venir en médiation : l'invitation en médiation

Connaissances en droit indispensables pour la médiation, rédaction de protocoles

Connaître et Pratiquer La Procédure participative et le droit collaboratif

La Communication en médiation (base et perfectionnement)

Le travail relationnel en médiation

La gestion des émotions en médiation,

Gérer les personnalités difficiles en Médiation

Perfectionner ses qualités et ses compétences de médiateur

Le pouvoir du médiateur

La neutralité du médiateur

Promotion de la médiation : Comment augmenter le nombre de médiations ?

Médiation en Gestion de projets (entreprise ou environnementaux)

Médiation de voisinage

### FORMATION DE SPECIALISATION FAMILLE

Spécificités de la médiation familiale

Méthodologie(s) en médiation familiale

Préparation au diplôme de médiateur familial par la voie de la VAE

Droit et médiation familiale : techniques de médiation pour accompagner les incidences financières du divorce ou séparation : pensions alimentaires, prestations compensatoires, Liquidation de régime matrimonial ; Médiations successorales, Rédaction de protocoles, ... (Module de 8h à 24 h)

### FORMATION DE SPECIALISATION ENTREPRISE

Les spécificités de la médiation d'entreprise

Médiation et risques psycho-sociaux

La gestion de conflit dans la gestion de projets

## DETAIL DES FORMATIONS

# 1. FORMATION d' INITIATION A LA MEDIATION ET AUX MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES CONFLITS :

négociation, médiation, processus collaboratif et procédure participative

Cette formation est destinée aux personnes qui désirent découvrir la médiation et les modes alternatifs de règlement des conflits.

**Coût :** 180 euros (150 euros avocat de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation)

**Lieu de Formation :** Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

**Horaires :** Je 5 juillet 2012 9h-18 h

**Durée :** 8 H de Formation

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

## Programme :

**Cette journée est une formation d'initiation. Cette initiation est théorique et pratique : tous les thèmes abordés font l'objet de théorie, d'exercices pratiques et de jeux de rôles.**

- \* négociation, médiation, procédure participative, droit collaboratif, MARC : définitions, distinctions
- \* la négociation : présentation
- \* présentation du droit collaboratif, procédure participative
- \* le concept de médiation, les principes fondamentaux, étendue
- \* la médiation : présentation du processus
- \* techniques de communication : l'écoute, la reformulation
- \* le médiateur : posture, déontologie, éthique, qualités
- \* médiation et droit : cadre légal de la médiation
- \* la place de l'avocat dans la médiation

*Si le participant désire par la suite poursuivre la formation complète de médiateur, ce module lui validera d'ores et déjà un premier module de 8 heures.*

## 2. FORMATION DE BASE EN MEDIATION

L'objectif de cette formation est, qu'à son terme, le participant soit capable de commencer à pratiquer des médiations.

Décembre 2011 ~ Mars 2012 56 heures réparties sur les fins de semaines.

Coût : 1125 euros (possibilité de règlement échelonné sur chaque session)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Cette formation couvre l'ensemble de la formation du médiateur et correspond aux modules recommandés dans le programme de formation de base de la FNCM. Aussi, lors de la Formation « de Base », tous les thèmes ci-dessous sont abordés afin de donner aux participants un socle solide de connaissances de base.

L'objectif est qu'au terme de cette formation de base, tout participant soit en capacité de débiter et d'effectuer des médiations.

Une supervision et/ou des co-médiations sont cependant conseillées en début de pratique.

Certains de ces thèmes étant complexes ou longs à maîtriser, ils devront toutefois être approfondis dans des sessions spécifiques du cycle d'approfondissement.

Au terme de cette session, Le participant valide non seulement les CINQ modules de la formation de base prévue par la Fédération Nationale des centres de médiation, mais également DEUX modules de la formation d'approfondissement.

*Tous les médiateurs ayant déjà suivi une formation en médiation de 50 heures minimum peuvent assister aux week-end(s) de la formation de base de leur choix (totalement ou partiellement) pour raviver ou réactualiser leurs connaissances, pour le prix préférentiel de 120 euros par week-end.*

# Programme :

## MEDIATION: CONCEPT et PROCESSUS

### \* Le concept et les principes de la médiation

- historique, définition, distinction avec notions voisines : arbitrage, conciliation, négociation
- présentation des divers types de médiation et de médiateurs
- structures et organisation de la médiation en France et à l'étranger
- déontologie et éthique de la médiation, présentation générale
- présentation du cadre légal

### \* Le processus en médiation (méthodologie)

#### \* le processus / méthodologie

- la pré-médiation, ou les contacts avant la médiation
- l'introduction ou la pose du cadre
- l'identification des questions à débattre
- le développement (détail) et notamment négociation raisonnée et recherche des besoins
- la recherche de solutions : solutions et créativité, accompagner le changement
- l'accord : pérennisation, rédaction du protocole, sécurité juridique, homologation, jurisprudence
- La clôture de la médiation,, le suivi,
- les limites de la médiation

### \* le médiateur

#### \* le médiateur : posture, déontologie, éthique, pouvoir, qualités

- la déontologie et l'éthique en pratique
- confidentialité, impartialité, la neutralité, l'indépendance, sans pouvoir de décision
- la fonction de tiers, la posture de médiateur
- le pouvoir du médiateur
- développement des qualités du médiateur

## MEDIATION ET DROIT

### \* cadre légal de la médiation :

#### \* droit et jurisprudence régissant la médiation

procédure, conventions, formulaires

#### \* l'accord : rédaction, sécurité juridique, homologation, clause de médiation

#### \* la place de l'avocat dans la médiation

### \* droit collaboratif

## NEGOCIATION

### \* la négociation : définition, explication, méthodes.

- définition, explications, méthodes
- techniques de négociation ou de gestion et résolution des conflits, notamment la négociation raisonnée, la théorie des jeux...

## COMMUNICATION ET RELATIONNEL

### \* techniques de communication fondamentales en médiation

- la reformulation, synthèse, recadrage
- techniques d'entretien, entretiens communs et individuels

### \* Communication en général (le processus de communication)

- le message, le schéma de communication
- le contenu et la relation, le fond et la forme
- que veut dire bien communiquer ? Comment bien communiquer ?
- Le vocabulaire du médiateur et des médiés
- approche de la « communication non violente »

## PSYCHOLOGIE

### \* Le Conflit

- le conflit : causes et réactions au conflit
- la communication en situation de conflit
- psychologie de la personne en conflit
- le médiateur et le conflit
- Le médiateur et la médiation, les styles de médiation, de gestion du conflit

### \* émotion et gestion des émotions

- les émotions en médiation
- la gestion des émotions et la prise de recul
- les émotions du médiateur

## PROMOTION DE LA MEDIATION

### \* Actions de communication et de promotion de la médiation

- développer une association, un service de médiation
- augmenter le nombre de médiations

*Il est possible d'organiser d'autres sessions de Formations de Base, sur toute la France, en Entreprise ou en Institutions. Merci de contacter Laurence Baradat, responsable des Formations (Tel 06 60 80 78 64 ou mail [laubaradat@yahoo.fr](mailto:laubaradat@yahoo.fr))*

### 3. FORMATIONS D'APPROFONDISSEMENT EN MEDIATION (OU FORMATION CONTINUE DES MEDIATEURS EXPERIMENTES)

Ces Formations valident les modules correspondant du cycle d'approfondissement de la FNCM ou ceux de la formation continue des médiateurs.

#### Analyse de pratique

20-21 Janvier 2011 Analyse de pratique généraliste (et médiation de projets environnementaux) Thomas Fiutak

11-12 Mai 2012 Analyse de pratique, regard CNV : percevoir les besoins des personnes Annie Gosselin

#### Médiation d'entreprise

10 Février Spécificités de la médiation d'entreprise Jean Edouard Grésy

#### **cycle médiation d'entreprise et risques psychosociaux**

17-18 Février Audit d'entreprise en matière de harcèlement et risques psychosociaux Bihleran/ De Lavenere

30-31 Mars 2012 Harcèlement moral en Médiation d'entreprise selon la méthode transformative JP Weldon

13-14 Avril 2012 Médiation d'entreprise en matière de risques psychosociaux Grésy-Autre

#### Médiation familiale

Ve 20 Avril 2012 Préparation au diplôme d'Etat de médiateur familial par la voie de la VAE L. Baradat

1-2 Juin 2012 Colloque ISF : éthique et fondements en médiation familiale ISF Lyon

8-9 Juin 2012 Quelles connaissances psychologiques, tout médiateur, tout avocat, tout juge peut utilement connaître et utiliser dans le cadre de la médiation et de procédures judiciaires, pour accompagner les parents en cas de séparation ? Applications pratiques en médiation. L. Baradat/Un professionnel psychologue

Un cycle de formation en médiation familiale est prévu au deuxième semestre 2012.

# Formation Analyse de Pratique (et apports en matière de médiations inter-culturelles et de projets environnementaux)

Aix En Provence Ve. 20 et Sa. 21 Janvier 2012 14h-19h et 9h-17 heures 12 H

Coût : 180 euros (120 euros adhérents Aix Médiation)

Les médiateurs doivent avoir suivi une formation de base en médiation de 50 h minimum.

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Intervenant : Thomas Fiutak

## Programme :

Cette formation est destinée aux personnes désireuses d'approfondir le processus de médiation tel que décrit par Thomas Fiutak, à travers l'entraînement d'un cas. L'accent sera mis sur la créativité des solutions et l'entraînement sur des cas et à partir des questions posées.

Un apport en matière de médiations interculturelles sera fait dans ce week-end, Thomas Fiutak ayant été appelé à réaliser des médiations dans le monde entier. (exemples)

Un apport également en matière de médiation et gestion de conflits dans le cadre de projets environnementaux sera faite (projets développés par les communautés de communes, Parc Naturels, aménagement de côtes, de zones géographiques ...) sera exposé, Thomas FIUTAK ayant une large part de son activité dans ce champ là.

Lors de cette session, les participants seront invités à pratiquer la médiation et trois formateurs seront présents.

Un temps d'analyse de pratique sera réservé aux médiateurs expérimentés le samedi après midi de 13 heures à 17 heures. Chaque participant est invité à exposer des cas de médiations qui lui ont posé question. Ceux-ci seront travaillés avec Thomas Fiutak. (*Si le nombre de participants est suffisant*).

*Les participants sont également à réfléchir à toute question qui leur posent difficulté en médiation, qu'ils pourront exposer à Thomas Fiutak.*

*Ce module de 12 heures correspond au module «Analyse de Pratique» ou Processus de Médiation» du cycle d'approfondissement en médiation généraliste.*

## Formation Analyse de pratique, regard CNV : la recherche des besoins

Aix En Provence  
Formation

Sa 12 Mai 2012 et/ou Vendredi 11 mai 2012 8 à 12H de

Coût : 220 euros (180 euros adhérents Aix-Médiation)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Vendredi Samedi 9h-17h (sous réserve)

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

### Programme :

L'accent sera mis sur l'étape de la recherche des besoins des personnes en médiation.

Cette recherche sera abordée au travers de la méthodologie de la communication non violente, particulièrement pertinente pour cette question. L'idée sera d'explorer l'efficacité et la profondeur de la CNV dans la recherche des besoins.

La journée sera consacrée à pratiquer afin que chacun arrive à cerner, définir et proposer de façon pertinente les besoins des personnes en médiation.

Cette session sera animée par Annie Gosselin, médiatrice certifiée CNV et dirigeante de « l'École des Médiateurs CNV ».

Chaque participant sera invité à exposer des cas de médiations qui lui ont posé question. Ceux-ci seront travaillés avec l'ensemble des participants et Annie Gosselin.

*Ce module de 12 heures correspond au module « Analyse de Pratique » ou Processus de Médiation » du cycle d'approfondissement en médiation généraliste*

## 4. FORMATIONS DE SPECIALISATION

### Formations de Spécialisation en Médiation d'entreprise

#### Formation : Spécificités de la médiation d'entreprise

Aix En Provence

Ve. 10 Février 2012 10h30-19h

8 H de Formation

Coût : 180 euros (120 euros adhérents Aix Médiation)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Intervenant : Jean-Edouard Gresy

#### Programme :

Jean-Edouard Gresy exposera les spécificités en médiation d'entreprise à la lumière de son expérience en négociation et en médiation d'entreprise. Seront abordés notamment les thèmes suivants :

- médiation d'entreprise : cadre, participants, pouvoirs, hiérarchie
- préparation et déroulement de la médiation d'entreprise
- comment gérer les médiations en contexte d'autorité ?
- tarification
- pratique de la médiation d'entreprise par les participants

L'intervention sera émaillée d'exemples. A travers deux cas de médiation, inter-entreprises et intra-entreprise, seront découverts puis exposés les principes prévalant en médiation d'entreprise.

*Jean Edouard Gresy est médiateur et formateur. Il intervient dans les conflits individuels et collectifs du travail et sur toutes les questions comportementales et relationnelles. Il est l'auteur de « Gérer les ingérables », ESF Editions et « gérer les risques psychosociaux, performance et bien être au travail », même collection, 2012.*

Il est co-fondateur de la société Alter Nego, cabinet spécialisé dans la négociation et la gestion des conflits, à Paris.

*Ce module de 8 heures correspond au module « Médiation d'entreprise » correspondant du cycle de spécialisation en médiation d'entreprise.*

## Cycle MEDIATION D'ENTREPRISE ET RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Un cycle complet de formation en Médiation d'entreprise en matière de risques psychosociaux est mis en place sur trois mois continus (3 sessions, 36 heures). Les participants peuvent choisir de suivre la totalité du cycle ou une ou plusieurs sessions selon leur choix.

Il est indispensable d'avoir suivi une Formation de Base en médiation pour pouvoir s'inscrire à la totalité du cycle.

L'accent est mis cette année sur les risques psycho-sociaux en entreprise. Les médiateurs et avocats sont de plus en plus sollicités pour des questions de harcèlement, de stress au travail, de discrimination, de dépression post licenciement, de mises au placard...

L'idée est d'avoir une vision concrète de ces risques et de la réalité des entreprises aujourd'hui, à travers l'expérience des praticiens en entreprise et non au travers une simple images d'articles de journaux : quatre à cinq praticiens, spécialistes de la question et souvent auteurs d'ouvrages sur le sujet, trois méthodologies différentes et trois approches différentes (audit, médiation transformative, médiation entreprise) permettront de faire un tour d'horizon des pratiques.

Au delà de la transmission de l'information et de la connaissance sur les risques psycho-sociaux, des apports concrets et des mises en pratiques sur les différentes méthodes mises en oeuvre dans l'entreprise pour appréhender ces risques et les gérer seront présentés afin que les médiateurs puissent s'en saisir, les intégrer et les utiliser.

### Cycle médiation d'entreprise et risques psychosociaux 36 heures.

17-18 Février	Audit d'entreprise en matière de harcèlement et risques psychosociaux	Bihleran/De Lavenere
30-31 Mars 2012	Harcèlement moral en Médiation d'entreprise selon la méthode transformative	JP Weldon
13-14 Avril 2012	Médiation d'entreprise en matière de risques psychosociaux	GRESY/autre

Coût : 1 session : 240 euros (210 euros adhérents Aix-Médiation)

3 sessions : 650 euros (590 euros adhérents Aix-Médiation)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Selon sessions. Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

*Ces modules de 12 heures valident les modules « Risques psycho-sociaux et Médiation d'entreprise » correspondant du cycle de spécialisation en médiation d'entreprise.*

# Formation 1 : Audit d'entreprise en matière de risques psycho-sociaux et réglementation juridique

Aix En Provence Ve. 17 Février 2012 10h30-19h Sa 18 Février 9h13h 12 H de Formation

Coût : 240 euros (210 euros adhérents Aix Médiation)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Intervenant : Ariane Bihleran / F. De Lavenere

## Programme :

*Consultante en entreprise, ayant réalisé de multiples audits sur le thème des risques psychosociaux, Ariane Bihleran exposera son expérience sur cette question.*

Elle exposera ainsi les spécificités de l'audit d'entreprise en matière de risques psycho-sociaux, à la lumière de son expérience. Elle fera une présentation générale de la problématique et interviendra sur différents thèmes, choisis parmi sur les thèmes suivants :

- Définition psychologique des troubles psychosociaux
- RPS et organisation du travail : quid des responsabilités individuelles ?
- Responsabilité de l'employeur : quelles dérives ?
- Diagnostic et prévention
- Le traitement de la demande
- Médiation et RPS : quel rapport ?
- Les problèmes actuels posés par la prévention

*Ariane Bihleran a conçu des clés d'intervention, des méthodes adaptées au harcèlement (méthodes qui s'apparentent à celles utilisés auprès des personnes ayant subi de la torture) et s'est attachée à déterminer les conditions de la possibilité de résilience (faculté de rebondir après de lourds traumatismes) pour des harcelés (que faut-il pour être résilient après avoir été harcelé) ?*

L'intervention sera émaillée de cas pratiques et de témoignages de cas vécus.

Ancienne élève de l'École Normale Supérieure, Ariane Bilheran est psychologue clinicienne de formation, littéraire et philosophe. Elle est titulaire d'un doctorat de psychologie (Université Lyon III).

Ses travaux analysent la psychologie du pouvoir individuel et collectif, ainsi que les marginalités, créatrices de contre-pouvoir. Ariane Bilheran interroge le pouvoir juste (l'autorité), le pouvoir injuste (le harcèlement), les maux de notre société moderne, la crise contemporaine du sens en Occident.

Consultante, gérante de la société SEMIODE, Ariane Bilheran intervient en entreprise en France et à l'étranger.

Elle est également formatrice. Elle est chargée de cours auprès de l'université Aix Marseille I et Aix Marseille III, et fait régulièrement des conférences internationales, notamment au Canada, sur la problématique du harcèlement ou des risques psycho-sociaux.

Elle a été nommée au Who's Who in the World en 2010 et 2011 pour la reconnaissance de ses travaux sur le harcèlement.

**Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, dont plusieurs sur le harcèlement et les risques psycho-sociaux :**

- *Le harcèlement moral*, Paris, Armand Colin, 2006.
- *L'autorité*, Paris, Armand Colin, 2009.
- *Harcèlement. Famille, Institution, Entreprise*, Armand Colin, 2009.
- *Tous des harcelés ?* Paris, Armand Colin, 2010.
- *Harcèlement en entreprise ; Comprendre, Prévenir, Agir*, Paris, Armand Colin, 2010 (en collaboration avec Gilles Bouyssou).
- *Le suicide en entreprise*, Paris, Ed. du Palio, Sémiole Éditions.
- Bilheran A. (coll.) 2010. « Comprendre les troubles psychosociaux par l'approche organisationnelle », in *La souffrance au travail*, Paris, Armand Colin.

*Le samedi matin, Françoise de Lavenere interviendra pour apporter le cadre juridique actuel en matière de harcèlement, stress et risques psycho-sociaux : cadre légal, état de la jurisprudence à ce jour. Médiatrice, elle fera le lien avec la Médiation en ces domaines et exposera sa méthodologie d'intervention en médiation sur ces thèmes.*

Françoise de Lavenere est avocate honoraire au Barreau de Poitiers. Médiatrice, formatrice, elle est auteur d'un module sur le harcèlement en médiation. Elle est présidente du Centre de Médiation de Poitiers et secrétaire générale de la FNCM depuis 2005.

## Formation 2 : Harcèlement en entreprise selon la médiation transformatrice

Aix En Provence Ve. 30 et 31 Mars 2012 14h-19h 9h 17h 12 H de Formation

Coût : 240 euros (210 euros adhérents Aix Médiation)

*Note importante : Cette formation est la suite de celle donnée l'an dernier par John Peter Weldon sur la médiation transformatrice en entreprise. Pour les personnes qui n'ont pas suivi la formation de l'an dernier, une synthèse (indispensable) des apports de John Peter Weldon de l'an dernier (avec distribution de la documentation distribuée précédemment) sera présentée le vendredi matin 30 Mars de 9 heures 30 à 12 heures 30.*

Pour les personnes suivant cette matinée, le coût du week-end sera alors porté à 290 euros (260 euros adhérents Aix-Médiation), documentation comprise.

(Pour les personnes prenant le forfait complet de 3 sessions , il conviendra de rajouter 40 euros au coût total, correspondant à la formation de synthèse et la documentation)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Intervenant : John Peter Weldon

### Programme :

John Peter Weldon exposera les spécificités de l'approche du harcèlement en médiation d'entreprise à la lumière de son expérience.

L'allégation de harcèlement moral en milieu de travail est indicative d'une crise d'interaction humaine, qui s'accompagne souvent de carences sur le plan de la gestion. Une telle allégation n'est pas tant un problème à diagnostiquer et à résoudre qu'une relation à comprendre et à réparer.

La médiation d'une allégation de harcèlement moral est nécessairement différente de la médiation d'une transaction d'affaires. Cette dernière fait souvent appel à la négociation raisonnée des besoins et intérêts des parties à un litige civil ou commercial afin d'en arriver à un règlement mutuellement satisfaisant.

En matière de harcèlement moral, une situation conflictuelle caractérisée par des blessures et des malentendus, le modèle de médiation approprié sera davantage axé sur la relation interpersonnelle entre les parties.

Ainsi, la médiation transformative (Bush et Folger, *The Promise of Mediation*, 2005) vise plutôt la clarification et l'assainissement d'une interaction par la recherche d'une compréhension subjective plus large de la situation vécue par les parties au moyen de la mise en commun et de l'interpénétration de récits divergents.

Cette médiation se présente sous forme d'une conversation qui vise à fournir aux parties qui le désirent un lieu sécurisant pour exprimer leurs points de vue, leurs sentiments, leurs préférences et leurs demandes en toute confidentialité. Il s'agit d'une démarche de justice participative qui place les participants au centre du processus en leur reconnaissant le droit d'exercer des choix et de prendre des décisions les concernant tout au long du processus.

La médiation redonne voix et pouvoir à la personne qui se sent victime. Elle offre l'occasion à la personne à qui sont adressés les reproches de se rendre compte de l'impact de ses gestes et paroles, de s'expliquer, de présenter ses excuses si elle le désire et de proposer des mesures concrètes pour « réparer » la relation et éventuellement le tort causé. Il s'agit d'une démarche non pas de jugement, de punition et de stigmatisation, mais de communication, de responsabilisation et de redressement.

Du point de vue de l'employeur aux prises avec une allégation ou une plainte de harcèlement de la part d'employés, la médiation peut représenter une solution rapide, économique et durable favorisant l'amélioration de la relation entre les participants et l'apaisement de l'entourage. Du point de vue des associations syndicales ou patronales, la médiation sera également l'option à privilégier pour traiter de situations devenues délicates lorsque la personne plaignante et la personne mise en cause font partie d'une même association.

Il va de soi qu'une médiation dans un domaine aussi névralgique doit être volontaire, présenter une garantie de stricte confidentialité, être soigneusement préparée, respecter le caractère évolutif du processus et faire l'objet du suivi approprié. Le séminaire, qui s'inspire du modèle transformatif de médiation (adopté par le programme REDRESS™ de l'US Postal System, 2<sup>e</sup> plus gros employeur aux États-Unis, pour traiter de l'ensemble des conflits en milieu du travail) s'appuiera sur ces cinq caractéristiques et permettra de prévoir et d'éviter les nombreux pièges interpersonnels, administratifs et institutionnels inhérents à ce champ de pratique.

Par le biais d'une pédagogie expérientielle interactive, es différentes formes d'intervention proposées seront présentées de façon concrète afin d'en faciliter l'apprentissage et l'intégration.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

À la fin de la formation, les participants :

- Comprendront la théorie transformative du conflit.
- Comprendront les types d'intervention spécifiques utilisés par le médiateur pour favoriser chez les parties un sentiment accru de compétence personnelle et une ouverture progressive au point de vue de l'autre

- auront pratiqué les types d'intervention transformatives (reflet, résumé, vérification, silence intentionnel) afin de favoriser chez les parties un sentiment accru de compétence personnelle et une ouverture progressive au vécu de l'autre.
- Auront intégré les concepts de compétence (empowerment) et d'ouverture (recognition)
- Auront ciblé les objectifs d'un tiers intervenant dans un cadre transformatif
- Auront revu les pratiques de base et les types d'intervention du médiateur transformatif.
- Auront appliqué la théorie transformatrice du conflit à la compréhension de la problématique du harcèlement psychologique

## CONTENU DE LA FORMATION:

- L'allégation de harcèlement, une crise d'interaction humaine
- 4 modes d'intervention du tiers, 4 théories du conflit, 4 modèles de médiation
- Orientation et rôle du médiateur transformatif
- 2 objectifs : favoriser un sentiment accru de compétence personnelle et une plus grande ouverture au point de vue de l'autre partie
- 3 pratiques fondamentales : micro-focus, non-directivité, interventions transformatives
- 4 types d'interventions : reflet, résumé, vérification, silence intentionnel
- « Rester dans le sillage immédiat des parties »
- Progression cyclique d'une médiation
- Les différentes issues de la médiation
- Contact avec l'employeur et mode de convocation des parties
- Contrat d'intervention et consentement à la médiation
- Rencontres préliminaires individuelles
- Remarques introductives à la médiation
- Rédaction du sommaire des acquis, du communiqué conjoint
- Suivi avec l'employeur, les parties et l'entourage

*Il est demandé à chaque participant d'apporter au séminaire le bref descriptif (½ page maximum) d'un cas d'allégation de harcèlement psychologique dont il a une connaissance personnelle.*

**Me John Peter Weldon**, avocat, médiateur accrédité, et formateur, anime depuis 1997 des séminaires de formation en communication et en médiation pour le Barreau du Québec et de divers organismes du gouvernement du Québec. Il est le principal représentant au Québec du courant transformatif de médiation, dont on pourra s'informer davantage sur son site : [www.johnpeterweldon.ca](http://www.johnpeterweldon.ca). Il a travaillé et travaille régulièrement avec Baruch Bush, fondateur de la méthode de médiation transformatrice.

## Formation 3 : Médiation d'entreprise en matière de risques psychosociaux

Aix En Provence Ve. 13 et Samedi 14 Avril 2012 10h30-19h 9h 13 heures 12 H de Formation

Coût : 240 euros (210 euros adhérents Aix Médiation)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Intervenant : Jean Edouard Gresy/un autre professionnel

### Programme :

Cette dernière partie est destinée à compléter les connaissances en matière de risques psychosociaux et surtout à **pratiquer afin de pouvoir intervenir soi-même**. Jean Edouard Grésy, intervenant en entreprise et auteur de « *gérer les risques psycho-sociaux, bien être et performance dans l'entreprise* » ed. *ESF ed, 2012*, exposera son expérience et les spécificités en matière d'intervention en médiation en matière de risques psycho-sociaux.

*Comment conjuguer bien-être et efficacité au travail ? En réhabilitant une conflictualité constructive et productive au sein des organisations, l'intérêt de la formation sera de fournir une boîte à outils complète pour identifier les symptômes du mal-être au travail, en diagnostiquer les causes et savoir réagir à bon escient.*

L'intervention portera notamment sur les points suivants :

- **Quand l'individu perd le sens du travail : reconnaître les manifestations somatiques et psychiques du mal-être**
- **promouvoir le leadership responsable**
- **replacer l'Homme au coeur du dessein de l'entreprise**
  1. Comprendre la culture organisationnelle de gestion des RPS
  2. Concevoir un Système de Prévention des RPS
- **réconcilier bien-être et efficacité au travail**
  1. Comprendre l'évolution de l'organisation du travail
  2. Mesurer les sanctions sociétales des risques psychosociaux

L'intervention sera émaillée de témoignages, de cas pratiques, d'exercices.

*Jean Edouard Gresy est médiateur et formateur. Il intervient dans les conflits individuels et collectifs du travail et sur toutes les questions comportementales et relationnelles. Il est l'auteur de « Gérer les ingérables », ESF Editions et « **gérer les risques psychosociaux, performance et bien être au travail** », même collection, 2012.*

Il est co-fondateur de la société Alter Nego, cabinet spécialisé dans la négociation et la gestion des conflits, à Paris.

Jean-Edouard Grésy n'a jamais cessé de partager ses activités entre la pratique, la formation et la recherche :

- Praticien, il accompagne les cadres dirigeants dans la conduite opérationnelle de leurs négociations et intervient en tant que médiateur dans les conflits du travail et les litiges commerciaux.
- Formateur et conférencier, il collabore depuis 1997 au développement de la Stratégie des Gains Mutuels (Harvard Negotiation Project) afin de révéler, étendre et consolider durablement la montée en compétence de nombreux managers.
- Anthropologue, il analyse la conflictualité des hommes et des organisations (alarme sociale, systèmes de prévention des risques psychosociaux, modes amiables de règlement du contentieux... ).

*Le samedi 14 avril matin, une synthèse sera faite sur les risques psycho-sociaux, les différentes approches, les ressemblances ou similitudes et les différences entre les différentes méthodes et les possibilités d'intervention en entreprise.*

## Formation VAE : Préparation au diplôme d'Etat de Médiateur Familial par la voie de la VAE

Aix En Provence

Ve. 20 Avril 2012 10h-19h

8 H de Formation

Coût : 190 euros (160 euros adhérents Aix Médiation)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

La Session comprend 8 H de formation sur place et inclut pour chaque participant la relecture par le formateur de son propre livret après la session

### Programme :

Cette formation est destinée aux personnes désireuses de passer l'examen de médiateur familial par la voie de la VAE.

Lors de cette session, les participants seront invités à remplir concrètement leurs livrets 1 et 2, qui doivent être adressés, préalablement à l'entretien avec le jury.

En 2011, la date limite de dépôt des livrets 2 était mi-Juillet pour la région PACA. La date pour 2012 n'est pas connue à ce jour.

Chaque paragraphe des livrets fera l'objet d'explications et de commentaires afin que chaque participant puisse saisir « l'esprit » de cet examen en médiation familiale, puisse s'en imprégner, afin de remplir au mieux ses livrets en le liant avec son expérience.

Afin d'optimiser le travail lors de la session, il est recommandé aux participants de se munir d'exemplaires de chaque livret (surtout si cet examen a déjà été présenté) et de réfléchir par avance à des expériences de médiations réalisées. A défaut, des exemplaires vierges seront remis.

Les participants pourront, après la session, solliciter, auprès du formateur, une relecture et des commentaires de leur propre livret, une fois celui-ci achevé.

**Laurence BARADAT** est avocate au Barreau d'Aix en Provence, médiatrice et formatrice en médiation. Elle est titulaire d'une triple formation : formation en Droit ( Maîtrise de Droit des Affaires et Comptabilité, DESS d'Audit des Organisations à l'IAE d'Aix, CAPA d'avocat), en Psychologie ( Maîtrise de Psychologie) et en Médiation (diplôme d'état de Médiateur Familial).

Elle est responsable de la Commission « Formation » de l'association Aix-Médiation.

Elle est Vice-présidente de la Fédération Nationale des centres de Médiation (FNCM), en charge plus précisément de la formation des médiateurs en France.

Elle exerce le métier d'avocat depuis 1992 dans les champs de l'entreprise et de la famille.

Son activité est aujourd'hui très largement tournée vers les procédures participatives ou le droit collaboratif, et la médiation, généraliste, familiale ou d'entreprise.

*Ce module de 8 heures correspond au module « VAE » du cycle de spécialisation en médiation familiale.*

## Formation : Colloque Médiation Familiale ISF Lyon : La médiation familiale, fondements et éthique d'une intervention

Lyon Ve. 1 et samedi 2 Juin 2012 12 H de Formation

Coût : voir colloque 120 euros environ

Lieu de Formation : Lyon

L'institut des sciences de la Famille de Lyon organise une journée pour fêter ses 20 années d'existence sur le thème, :

Nous ne saurions que trop vous inviter à vous rendre à ce colloque, qui est d'un prix très abordable (120 euros le colloque environ) et fait intervenir des personnes renommées du monde de la médiation familiale.

Pour tout renseignement, voir le site du colloque :

<http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/isf/colloque-1991-2011-20-ans-de-formation-en-mediation-familiale-79074.kjsp?RH=1179317608860>

### Programme :

Cf site.

*Ce colloque validera un module de 12 heures de formation dans le module « méthode, déontologie, éthique » du cycle de spécialisation en médiation familiale.*

Formation : Quelles connaissances psychologiques, tout médiateur, tout avocat, tout juge peut utilement connaître et utiliser dans le cadre des procédures judiciaires, pour accompagner au mieux les parents lors des séparations ?

Applications en médiation.

Aix En Provence      Ve. 8 Juin 2012 14h-19h      Sa 9 Juin 2012 9h-13h      9H de Formation

**Coût** : 80 euros pour la session du vendredi uniquement (50 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation)

ou 120 euros pour les sessions du vendredi et du samedi (110 euros adhérents Aix Médiation)

**Lieu de Formation** : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

**Horaires** : Vendredi 14h-19 h (Session Théorique uniquement)

ou Vendredi 14-19 h et Samedi 9h-13h (session théorique et pratique)

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

**Intervenants** : Laurence BARADAT / un professionnel psychologue

### Programme :

Cette session est ouverte et s'adresse à toute personne, tout professionnel du champ de la famille (avocat, juge, médiateur, assistante sociale, psychologue, médecin...), qui souhaite avoir une vision d'ensemble des connaissances psychologiques ou sociologiques existantes, en matière de la famille.

Le but est d'exposer les connaissances psychologiques existantes, de façon synthétique et de la façon la plus objective possible, en informant autant sur les positions « pour » que « contre », et de voir comment celles-ci sont reprises dans les décisions judiciaires, si elles le sont, ou comment elles peuvent être invoquées ou y faire référence lors des procédures judiciaires.

Seront notamment exposées de façon synthétique les connaissances relatives à l'effet du conflit dans les séparations, pour l'enfant et pour les parents, le choix de la résidence des enfants, en fonction notamment de l'âge de l'enfant, le pour et le contre de la résidence alternée, la communication entre parents, ...

*Le samedi matin, la matinée sera consacrée à l'application pratique de ces connaissances en médiation.*

**Laurence BARADAT** est avocate au Barreau d'Aix en Provence, médiatrice et formatrice en médiation. Elle est titulaire d'une triple formation : formation en Droit ( Maîtrise de Droit des Affaires et Comptabilité, DESS d'Audit des Organisations à l'IAE d'Aix, CAPA d'avocat), en Psychologie ( Maîtrise de Psychologie) et en Médiation (diplôme d'état de Médiateur Familial).

Elle est responsable de la Commission « Formation » de l'association Aix-Médiation.

Elle est Vice-présidente de la Fédération Nationale des centres de Médiation (FNCM), en charge plus précisément de la formation des médiateurs en France.

Elle exerce le métier d'avocat depuis 1992 dans les champs de l'entreprise et de la famille.

Son activité est aujourd'hui très largement tournée vers les procédures participatives ou le droit collaboratif, et la médiation, généraliste, familiale ou d'entreprise.

*L'intervention sera faite en collaboration avec un professionnel psychologue exerçant également dans le champ de la médiation.*

*Ce module de 8 heures valide le module «psychologie » du cycle de spécialisation en médiation familiale de la FNCM.*